

**RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE  
ANNÉE HISTORIQUE 2001**



## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - SOMMAIRE DU COÛT DU SERVICE DU TRANSPORTEUR PAR FONCTION - 2001 (M\$).....	4
TABLEAU 2 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES ACTIFS DU TRANSPORTEUR - AU 31 DÉCEMBRE 2001 (K\$).....	5
TABLEAU 3 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE DU TRANSPORTEUR - 2001 (M\$).....	6
TABLEAU 4 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES ACTIFS.....	7
TABLEAU 5 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES ACTIFS .....	9
TABLEAU 6 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE.....	10
TABLEAU 7 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE .....	17
TABLEAU 8 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE PAR SERVICE .....	20
TABLEAU 9 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE 2001 DE LA SOUS-FONCTION <i>AUTRES INTERCONNEXIONS</i> .....	22
TABLEAU 10 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2001 .....	23

**Tableau 1 - Sommaire du coût du service du Transporteur par fonction - 2001 (M\$)**

Fonctions	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Actifs au 31 décembre				Rendement sur la base de tarification (note 2)	Dépenses nécessaires à la prest. du serv.				Revenus requis (4 + 7)
Spécifiques	CCR et CT (note 1)	Soutien (note 1)	Total	Spécifiques		CCR et CT (note 3)	Soutien (note 3)	Total		
<b>Raccordements des centrales</b>	<b>1 208,2</b>	<b>18,6</b>	<b>37,2</b>	<b>1 264,0</b>	<b>122,4</b>	<b>53,8</b>	<b>13,4</b>	<b>20,4</b>	<b>87,5</b>	<b>209,9</b>
Postes élévateurs	971,1	15,0	29,9	1 016,0	98,4	45,5	10,7	16,4	72,6	171,0
Lignes de raccordements	237,1	3,7	7,3	248,0	24,0	8,3	2,6	4,0	14,9	38,9
<b>Réseau</b>	<b>9 774,5</b>	<b>150,5</b>	<b>301,2</b>	<b>10 226,2</b>	<b>990,3</b>	<b>526,4</b>	<b>108,2</b>	<b>164,9</b>	<b>799,5</b>	<b>1 789,8</b>
Très haute tension	6 630,3	102,1	204,3	6 936,7	671,8	361,9	73,4	111,9	547,1	1 218,9
450 kV	855,7	13,2	26,4	895,3	86,7	24,5	9,5	14,4	48,4	135,1
Haute tension	2 288,4	35,2	70,5	2 394,2	231,9	140,0	25,3	38,6	203,9	435,8
<b>Raccordements des clients</b>	<b>1 769,2</b>	<b>27,2</b>	<b>54,5</b>	<b>1 851,0</b>	<b>179,3</b>	<b>187,8</b>	<b>19,6</b>	<b>29,9</b>	<b>237,2</b>	<b>416,5</b>
Postes abaisseurs	1 496,6	23,0	46,1	1 565,8	151,6	166,2	16,6	25,3	208,0	359,6
Raccordement clients haute tension	272,6	4,2	8,4	285,2	27,6	21,6	3,0	4,6	29,2	56,8
<b>Interconnexions</b>	<b>843,3</b>	<b>13,0</b>	<b>26,0</b>	<b>882,3</b>	<b>85,4</b>	<b>60,6</b>	<b>9,3</b>	<b>14,2</b>	<b>84,2</b>	<b>169,6</b>
Churchill Falls	215,8	3,3	6,6	225,7	21,9	14,7	2,4	3,6	20,8	42,6
Autres	627,5	9,7	19,3	656,5	63,6	45,9	6,9	10,6	63,4	127,0
<b>Total</b>	<b>13 595,2</b>	<b>209,4</b>	<b>418,9</b>	<b>14 223,5</b>	<b>1 377,4</b>	<b>828,6</b>	<b>150,4</b>	<b>229,4</b>	<b>1 208,4</b>	<b>2 585,8</b>

Note 1: répartition des actifs des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

Note 2: répartition du rendement sur la base de tarification (HQT-6, document 2 révisé 08-04-2005) au prorata des actifs au 31 décembre.

Note 3: répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

**Tableau 2 - Répartition par fonction des actifs du Transporteur - au 31 décembre 2001 (k\$)**

(1) Rubrique	(3) Raccordements des centrales		(4) Total	(5) Très haute tension	(6) Réseau			(8) Total	(9) Raccordements des clients			(12) Churchill Falls	(13) Interconnexions		(15) CCR et CT	(16) Soutien	(17) Total
	(2) Postes éleveurs	(3) Lignes de raccordements			(6) 450 kV	(7) Haute tension	(9) Postes abaisseurs		(10) Raccordements clients HT	(11) Total	(13) Autres		(14) Total				
<b>1 Immobilisations en exploitation</b>																	
2 Coût d'origine																	
3 Postes	1 218 502		1 218 502	4 577 573	37 141	1 032 346	5 647 060	2 146 545	237 108	2 383 653	201 346	655 120	856 467				10 105 681
4 Lignes		291 135	291 135	3 794 889	922 993	1 979 126	6 697 008		115 671	115 671	95 642	136 711	232 353				7 336 167
5 Autres actifs de réseaux						13 156	13 156					9 314	9 314	410 990	129 434		562 894
6 Actifs de soutien															732 426		732 426
7 Total	1 218 502	291 135	1 509 636	8 372 462	960 134	3 024 627	12 357 224	2 146 545	352 779	2 499 324	296 988	801 146	1 098 134	410 990	861 860		18 737 168
8 Amortissement cumulé																	
9 Postes	256 199		256 199	1 061 253	10 351	328 521	1 400 125	680 879	73 723	754 602	45 049	159 883	204 932				2 615 858
10 Lignes		58 535	58 535	801 528	102 012	487 422	1 390 962		19 259	19 259	38 532	27 446	65 978				1 534 733
11 Autres actifs de réseaux						1 870	1 870					780	780	222 255	41 753		266 657
12 Actifs de soutien															423 830		423 830
13 Total	256 199	58 535	314 733	1 862 781	112 364	817 812	2 792 957	680 879	92 982	773 861	83 580	188 109	271 689	222 255	465 584		4 841 078
14 Valeur nette																	
15 Postes	962 303		962 303	3 516 320	26 789	703 825	4 246 934	1 465 666	163 385	1 629 051	156 298	495 237	651 535				7 489 823
16 Lignes		232 600	232 600	2 993 361	820 981	1 491 704	5 306 046		96 412	96 412	57 110	109 265	166 376				5 801 434
17 Autres actifs de réseaux						11 286	11 286					8 535	8 535	188 735	87 681		296 237
18 Actifs de soutien															308 596		308 596
19 Total	962 303	232 600	1 194 903	6 509 681	847 771	2 206 815	9 564 267	1 465 666	259 797	1 725 463	213 408	613 037	826 445	188 735	396 276		13 896 090
<b>20 Dépenses non amorties et autres actifs</b>																	
21 Avantages sociaux futurs - Actif	2 297	297	2 594	23 299	225	13 208	36 732	20 094	2 546	22 639	851	3 156	4 007	20 488	18 226		104 687
22 Avantages sociaux futurs - Passif	-1 240	-160	-1 400	-12 572	-121	-7 127	-19 820	-10 842	-1 374	-12 216	-459	-1 703	-2 162	-11 055	-9 834		-56 488
23 Mesures de réduction de l'effectif	171	22	193	1 735	17	984	2 736	1 497	190	1 686	63	235	298	1 526	1 357		7 797
24 Frais de développement	197	48	244	1 332	173	451	1 957	300	53	353	44	125	169	39	81		2 843
25 Remboursement gouvernemental		2 613	2 613	52 452	2 138	52 969	107 559		8 357	8 357		7 116	7 116				125 645
26 Total	1 426	2 820	4 245	66 247	2 432	60 485	129 163	11 046	9 772	20 819	499	8 930	9 429	10 998	9 830		184 484
<b>27 Fonds de roulement</b>																	
28 Encaisse	1 261	160	1 421	12 740	117	7 001	19 858	10 530	1 369	11 899	478	1 643	2 121	8 420	10 242		53 960
29 Matériaux, combustibles et fournitures	6 157	1 488	7 646	41 654	5 425	14 121	61 199	9 378	1 662	11 041	1 366	3 923	5 288	1 208	2 536		88 917
30 Total	7 418	1 648	9 066	54 394	5 542	21 121	81 057	19 908	3 031	22 939	1 844	5 565	7 409	9 628	12 777		142 877
<b>31 Total au 31 décembre</b>	<b>971 147</b>	<b>237 068</b>	<b>1 208 215</b>	<b>6 630 322</b>	<b>855 744</b>	<b>2 288 421</b>	<b>9 774 487</b>	<b>1 496 622</b>	<b>272 600</b>	<b>1 769 222</b>	<b>215 750</b>	<b>627 532</b>	<b>843 282</b>	<b>209 361</b>	<b>418 883</b>		<b>14 223 451</b>

**Tableau 3 - Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service du Transporteur - 2001 (M\$)**

(1) Rubrique	(2) Raccordements des centrales			(5) Très haute tension	(6) Réseau			(9) Raccordements des clients			(12) Interconnexions			(15) CCR et CT	(16) Soutien	(17) Total
	(3) Postes éleveurs	(4) Lignes de raccordements	(4) Total		(7) 450 kV	(7) Haute tension	(8) Total	(10) Postes abaisseurs	(10) Raccordements clients HT	(11) Total	(12) Churchill Falls	(13) Autres	(14) Total			
1 <b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>8,6</b>	<b>1,5</b>	<b>10,1</b>	<b>105,2</b>	<b>1,1</b>	<b>57,2</b>	<b>163,4</b>	<b>88,0</b>	<b>10,7</b>	<b>98,7</b>	<b>4,4</b>	<b>13,9</b>	<b>18,3</b>	<b>123,2</b>	<b>160,5</b>	<b>574,2</b>
2 Charges brutes directes	8,2	1,0	9,2	82,5	0,8	45,3	128,5	68,1	8,9	77,0	3,1	10,6	13,7	54,5	66,3	349,2
3 Charges de services partagés	4,3	0,6	4,9	43,5	0,4	24,2	68,2	36,2	4,8	41,0	1,7	5,8	7,5	83,0	110,0	314,5
4 Rendement des fournisseurs	0,3		0,3	3,0		1,8	4,9	2,8	0,4	3,1	0,1	0,5	0,6	10,0	1,0	20,0
5 Coûts capitalisés	-3,4		-3,4	-18,1		-9,7	-27,8	-12,5	-2,2	-14,7	-0,3	-1,1	-1,4	-3,7	-12,7	-63,8
6 Facturation interne émise	-0,7	-0,1	-0,8	-5,7	-0,1	-4,5	-10,4	-6,6	-1,1	-7,7	-0,2	-1,9	-2,1	-20,6	-4,0	-45,7
7 <b>Autres charges</b>	<b>34,9</b>	<b>6,5</b>	<b>41,4</b>	<b>248,1</b>	<b>21,9</b>	<b>83,4</b>	<b>353,4</b>	<b>76,1</b>	<b>11,1</b>	<b>87,2</b>	<b>9,9</b>	<b>31,4</b>	<b>41,3</b>	<b>26,8</b>	<b>69,0</b>	<b>619,2</b>
8 Achats de services de transport												7,1	7,1			7,1
9 Achats d'électricité																
10 Amortissement et déclassement	23,5	3,8	27,3	171,5	11,9	57,4	240,8	58,8	8,1	66,9	7,4	17,1	24,5	24,6	53,7	437,9
11 Taxes	11,3	2,7	14,1	76,6	10,0	26,0	112,5	17,2	3,1	20,3	2,5	7,2	9,7	2,2	15,4	174,2
12 <b>Frais corporatifs</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>2,5</b>	<b>13,7</b>	<b>1,8</b>	<b>4,7</b>	<b>20,2</b>	<b>3,1</b>	<b>0,5</b>	<b>3,6</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>29,3</b>
13 <b>Intérêts reliés au remboursement gouvernemental</b>		<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-4,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-4,7</b>	<b>-9,5</b>		<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>		<b>-0,6</b>	<b>-0,6</b>			<b>-11,1</b>
14 <b>Facturation externe</b>				<b>-0,5</b>		<b>-0,5</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,0</b>		<b>-1,1</b>		<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>		<b>-1,0</b>	<b>-3,2</b>
15 <b>DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE</b>	<b>45,5</b>	<b>8,3</b>	<b>53,8</b>	<b>361,9</b>	<b>24,5</b>	<b>140,0</b>	<b>526,4</b>	<b>166,2</b>	<b>21,6</b>	<b>187,8</b>	<b>14,7</b>	<b>45,9</b>	<b>60,6</b>	<b>150,4</b>	<b>229,4</b>	<b>1 208,4</b>

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI, l'unité Support et intégration des installations de transport, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie ainsi que les directions Plans et contrôle de gestion, Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Postes	Affectation directe	Les postes sont attribués directement aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Les lignes sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Les autres actifs de réseau sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Les actifs de soutien sont attribués directement aux fonctions concernées.
Avantages sociaux futurs – Actifs	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Actifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Avantages sociaux futurs – Passif	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Passifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Mesures de réduction de l'effectif	Masse salariale	Les Mesures de réduction de l'effectif sont attribuées selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Frais de développement	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les frais de développement sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes de l'année concernée.
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire sud de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée selon les charges brutes directes aux différentes fonctions.
Matériaux, combustibles et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustibles et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes de l'année concernée.

**Tableau 5 - Schéma relatif à la répartition des actifs**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement								
	Corpo.		VP Exploitation						Postes élévateurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres											
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O																				
<b>Immobilisations en exploitation</b>																												
Postes																				Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe					
Lignes																				Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe				
Autres actifs de réseau																				Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe
Actifs de soutien																				Affectation directe	Affectation directe	Affectation directe						
Avantages sociaux futurs - Actif																				Masse salariale								
Avantages sociaux futurs - Passif																				Masse salariale								
Mesures de réduction de l'effectif																				Masse salariale								
Frais de développement																				Immo. nettes								
Remboursement gouvernemental																				Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud								
Encaisse																				Charges brutes directes								
Matériaux, combustibles et fournitures																				Immo. nettes								

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI, l'unité Support et intégration des installations de transport, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie ainsi que les directions Plans et contrôle de gestion, Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la Direction contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et l'unité Support et intégration des installations de transport, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et l'unité Support et intégration des installations de transport, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et l'unité Support et intégration des installations de transport, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et l'unité Support et intégration des installations de transport, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPE, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des Territoires.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour le Bureau du VPEI et l'unité Support et intégration des installations de transport, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures aux investissements de la VPEI.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures aux investissements de chacun des territoires.
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Interconnexions autres.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement et déclassé	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations en exploitation sont attribués directement aux fonctions.
Amortissement et déclassé	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes de l'année concernée.
Taxes municipales et scolaires	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Taxes autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes de l'année concernée.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations nettes.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes des lignes aériennes de la direction Transport Sud de l'année concernée.
Facturation externe	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Facturation externe	Affectation directe	Pour le Bureau du VPEI et l'unité Support et intégration des installations de transport, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de chacun des territoires.

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes élévateurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
Charges brutes directes	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Affectation directe	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	
Charges de services partagés	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Affectation directe	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Heures de maintenance	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Affectation directe	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	



**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes élévateurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Téléc.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
Taxes municipales et scolaires	•																			Affectation directe
Taxes autres	•								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes
Frais corporatifs	•								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	50% charges brutes et 50% immo. nettes
Intérêts reliés au remboursement gouv.	•								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud
Facturation externe	•								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
		•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance
			•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance
				•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance
					•				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Postes élévateurs	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Lignes de raccordements	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Très haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
450 kV	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.
Raccordements clients HT	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Churchill Falls	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Autres interconnexions	Capacité de transit	Le montant de cette rubrique est réparti proportionnellement aux capacités de transit en importation pour le service de la charge locale et proportionnellement aux capacités de transit en exportation pour le service de point à point à long terme

**Tableau 9 - Répartition du coût du service 2001 de la sous-fonction *Autres Interconnexions***

(1) Rubrique	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Autres Interconnexions					
	HQ-OH	Brascan	HQ-NY	HQ-NE	HQ-NB	Total
<b>1 Capacité de transit 2001 (MW)</b>						
2 Import	675	290	1 000	1 670	785	4 420
3 Export	1 165	250	2 125	2 305	1 200	7 045
4 Total	1 840	540	3 125	3 975	1 985	11 465
<b>5 Immobilisations 2001 (M\$)</b>	31	15	181	308	93	628
<b>6 Revenus requis 2001 (M\$)</b>						
7 Charge locale	2,3	1,6	11,7	26,2	7,4	49,2
8 Point à point	4,0	1,4	24,9	36,2	11,3	77,8
9 Total	6,3	2,9	36,6	62,4	18,7	127,0

Tableau 10 - Répartition du coût du service de transport 2001

(1) Fonctions	(2) - (7) Répartition par fonction						(8) - (11) Répartition par composante				(12) - (17) Répartition par service					
	Attributions spécifiques	CCR et CT	Soutien	Sous-total	Rendement sur base tarifaire	Total Coût du service	% Énergie	% Puissance	Énergie	Puissance	% Charge locale	% Point à point	Facteur de répartition †	Charge locale	Point à point	Total Coût du service
1 <b>Raccordements des centrales</b>	<b>53,8</b>	<b>13,4</b>	<b>20,4</b>	<b>87,5</b>	<b>122,4</b>	<b>209,9</b>			<b>0</b>	<b>209,9</b>				<b>183,0</b>	<b>27,0</b>	<b>209,9</b>
2 Postes élévateurs	45,5	10,7	16,4	72,6	98,4	171,0	0,00%	100,00%	0	171,0	87,15%	12,85%	A	149,0	22,0	171,0
3 Lignes de raccordements	8,3	2,6	4,0	14,9	24,0	38,9	0,00%	100,00%	0	38,9	87,15%	12,85%	A	33,9	5,0	38,9
4 <b>Réseau</b>	<b>526,4</b>	<b>108,2</b>	<b>164,9</b>	<b>799,5</b>	<b>990,3</b>	<b>1 789,8</b>			<b>0</b>	<b>1 789,8</b>				<b>1 592,9</b>	<b>196,9</b>	<b>1 789,8</b>
5 Très haute tension	361,9	73,4	111,9	547,1	671,8	1 218,9	0,00%	100,00%	0	1 218,9	89,00%	11,00%	B	1 084,8	134,1	1 218,9
6 450 kV	24,5	9,5	14,4	48,4	86,7	135,1	0,00%	100,00%	0	135,1	89,00%	11,00%	B	120,3	14,9	135,1
7 Haute tension	140,0	25,3	38,6	203,9	231,9	435,8	0,00%	100,00%	0	435,8	89,00%	11,00%	B	387,9	47,9	435,8
8 <b>Raccordements des clients</b>	<b>187,8</b>	<b>19,6</b>	<b>29,9</b>	<b>237,2</b>	<b>179,3</b>	<b>416,5</b>			<b>0</b>	<b>416,5</b>				<b>416,5</b>	<b>0,0</b>	<b>416,5</b>
9 Postes abaisseurs	166,2	16,6	25,3	208,0	151,6	359,6	0,00%	100,00%	0	359,6	100,00%	0,00%	C	359,6	0,0	359,6
10 Raccordement clients HT	21,6	3,0	4,6	29,2	27,6	56,8	0,00%	100,00%	0	56,8	100,00%	0,00%	C	56,8	0,0	56,8
11 <b>Interconnexions</b>	<b>60,6</b>	<b>9,3</b>	<b>14,2</b>	<b>84,2</b>	<b>85,4</b>	<b>169,6</b>			<b>0</b>	<b>169,6</b>				<b>87,2</b>	<b>82,5</b>	<b>169,6</b>
12 Churchill Falls	14,7	2,4	3,6	20,8	21,9	42,6	0,00%	100,00%	0	42,6	89,00%	11,00%	B	37,9	4,7	42,6
13 Autres	45,9	6,9	10,6	63,4	63,6	127,0	0,00%	100,00%	0	127,0	38,77%	61,23%	D	49,2	77,8	127,0
14 <b>Total</b>	<b>828,6</b>	<b>150,4</b>	<b>229,4</b>	<b>1 208,4</b>	<b>1 377,4</b>	<b>2 585,8</b>			<b>0</b>	<b>2 585,8</b>				<b>2 279,5</b>	<b>306,3</b>	<b>2 585,8</b>

† (A) Portion puissance excluant Churchill Falls : Charge locale = 27 011 MW, Service point à point LT = 3 982 MW.

(B) Portion puissance incluant Churchill Falls : Charge locale = 32 211 MW, Service point à point LT = 3 982 MW.

(C) Affectation directe à la charge locale

(D) Capacité de transit : Charge locale = Importations, Service point à point = Exportations